

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 14 décembre 2021 à 13h30

Au Palais de Justice de BOBIGNY (93), 173 av. Paul Vaillant-Couturier (salle n°1)

EN UN SEUL LOT

Les biens et droits immobiliers sis à **NOISY LE GRAND (93)**

7 Place Pablo Picasso

Cadastrés section BV n°52 et 53

*Dans le lot de volume 2 : LOT NUMERO CENT VINGT ET UN (121) : **UN APPARTEMENT** en duplex,*

aux cinquième et sixième étages, de type D4, comprenant, suivant PV de description dressé le 4 mai 2021 par Me LETELLIER, Huissier de Justice à TREMBLAY EN FRANCE :

Au 5^{ème} étage : entrée, salle de bains et WC, deux chambres, rangements,

Au 6^{ème} étage : palier, séjour avec TERRASSE privative, salle d'eau avec WC, cuisine, chambre.

Et les 478/10.000èmes des parties communes générales.

Suivant même PV, les lieux sont occupés par une personne se déclarant amie de la famille du propriétaire décédé, sans qu'elle puisse justifier d'un titre d'occupation, ni du paiement d'un loyer ou d'une indemnité d'occupation.

Cette vente a lieu à la requête du Syndicat des Copropriétaires de la Résidence PICASSO 3, sise 7 Place Pablo Picasso (93160) NOISY LE GRAND, représenté par la SELARL BLERIOT et Associés, Administrateur Judiciaire, 26 Chemin de la Madeleine (93000) BOBIGNY, suivant ordonnance du 1^{er} octobre 2018, transférant à cette dernière les missions précédemment confiées à Maître Philippe BLERIOT, Administrateur Judiciaire nommé à cette fonction suivant ordonnance rendue par le Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY le 21 mars 2014, conformément à l'article 29-1 de la loi du 10 juillet 1965, régulièrement renouvelée depuis lors, ayant pour Avocat Maître Jean-Claude GUIBERE, Avocat au Barreau de BOBIGNY, ledit syndicat des copropriétaires bénéficiaire de l'aide juridictionnelle enregistrée sous le numéro BAJ 2020/004714.

MISE À PRIX : 20.000 € (VINGT MILLE EUROS)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à BOBIGNY, le 2 novembre 2021 par l'avocat poursuivant, Signé Maître Jean-Claude GUIBERE.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : ► À Maître **Jean-Claude GUIBERE**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 34 rue de Bourgogne (93000) BOBIGNY, **TEL. 01.48.969.969**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente ► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé. (N°RG 21/03048) ► Sur INTERNET : www.vench.fr

Sur les lieux pour visiter, où une visite sera organisée le **lundi 6 décembre 2021 de 9h. à 9h30**